

# Principes fondateurs du Club des Spin-offs de l'ULiège

Le Club des Spin-offs de l'Université de Liège (ULiège) est un réseau d'entrepreneurs, initié par ULiège-RISE et Gesval.

## I. Définitions

- Entreprise spin-off : Société commerciale créée pour exploiter une technologie issue de l'ULiège via un transfert de résultats de recherche et/ou de connaissances, avec ou sans prise de participation de Gesval.
- Porteur de projet de création de Spin-off : Toute personne qui initie et développe une idée ou une technologie au sein de l'ULiège, dans le but de créer une nouvelle entreprise spin-off. Il s'agit donc des personnes engagées dans le processus de création d'une spin-off.

## II. Objectif et Proposition de valeur du Club

Le Club des Spin-Offs de l'ULiège offre à ses membres un réseau d'échanges et d'entraide entre pairs, basé sur la confiance, la loyauté et le respect de la confidentialité, visant à apporter des réponses à leurs préoccupations et à leurs défis communs, en :

- proposant un programme permanent de rencontres thématiques, visites inspirantes, partages d'expériences, co-développement, séances avec des conseillers, teambuilding et toute autre activité répondant aux attentes de ses membres ;
- alimentant un canal privé de partage d'informations utiles (tuyaux, contrats-types, relais d'actualités, références d'experts...) ;
- donnant de la visibilité à chacun de ses membres et au Club, par des actions de communication externe ;
- facilitant l'accès à des contacts issus d'un réseau professionnel mixte : chercheurs, services et autorités de l'ULiège, acteurs socio-économiques, experts de l'accompagnement de projets d'innovation, investisseurs... ;
- favorisant la participation et la responsabilisation de ses membres pour contribuer à la vie du Club et à sa dynamique.

## III. Admission

L'accès au Club des Spin-offs de l'ULiège est strictement réservé aux individus répondant à l'un des critères suivants :

- être ou avoir été CEO d'une entreprise spin-off de l'ULiège ;
- être membre fondateur d'une entreprise spin-off de l'ULiège ;
- être porteur d'un projet de création de spin-off de l'ULiège ;
- travailler au sein du service RISE de l'ULiège ou de Gesval

ULiège-RISE peut en sa qualité inviter des membres potentiels à rejoindre le Club. Le candidat devra signer le présent document (*Principes fondateurs du Club des Spin-Offs de l'ULiège*) pour finaliser sa candidature. Chaque membre du club dispose du droit de convier des invités, au regard de ces conditions d'accès.

L'admission étant accordée aux seules conditions évoquées ci-dessus, il va de soi que, si le statut de l'individu vient à changer, l'admission peut être révoquée.

#### IV. Conditions d'exclusion et démission

Les membres à la majorité détiennent le droit d'exclure un membre dont le comportement nuit à l'image du Club et à la convivialité de celui-ci. Les membres disposent du droit de démissionner sans justification.

#### V. Activités

Rencontres thématiques, visites inspirantes, co-développement, teambuilding et toute autre activité répondant aux attentes des membres du Club. Visites d'entreprises

#### VI. Ressources

- Groupe privé sur Microsoft Teams et LinkedIn

#### VII. Charte et engagement des membres

En adhérant au Club des Spin-offs de l'ULiège, chaque membre s'engage à :

1. Œuvrer dans un esprit de partenariat, de respect, de non-concurrence, de confiance et d'écoute, en établissant avec les autres membres du Club des relations loyales, sincères et bienveillantes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Club ;
2. Assurer la qualité des informations transmises et veiller au respect de la confidentialité des informations échangées avec d'autres membres ;
3. Considérer le Club comme un espace neutre dédié aux échanges constructifs et non aux confrontations, en cas de conflit entre deux parties ;
4. Promouvoir et recommander quand c'est possible les compétences professionnelles des membres du Club auprès de leur réseau et faire jouer, dans la mesure du possible, la complémentarité entre les membres.

Dans le cadre de ce Club, la collaboration de chaque membre est nécessaire pour :

- participer aux activités et à la concrétisation des actions menées par le Club ;
- proposer de nouvelles initiatives ;
- le promouvoir.

En signant cette charte, vous adhérez aux principes fondateurs du Club et soumettez dès lors votre candidature à RISE qui confirmera votre adhésion après avoir vérifié que vous répondez aux critères d'entrée.

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**FONCTION :**

**ENTREPRISE SPIN-OFF :**

**Date :**

**Signature**